



# Systeme D



Avril 2004

Numéro 16

## EN LUTTE...

Alors que la multiplication de cette appellation a perturbé les dernières nuits de notre sous-ministre de l'espace et de la recherche, nous mettons ce numéro de Système D sous ces mêmes couleurs.

Couleur de l'engagement d'abord. En effet, depuis le mois de janvier, nous sommes engagés dans « la lutte » qui a opposé notre communauté au gouvernement. Notre pétition « Qui veut la mort des SHS ? », lancée conjointement avec l'AECSP a obtenue 2500 signatures. Ce numéro est donc l'occasion de remercier tous les signataires. Ensuite, nous avons soutenu le mouvement « Sauvez la recherche » et nous félicitons des résultats obtenus. Mais nous savons aussi que la victoire de cette bataille ne signifie pas celle de la guerre... de l'intelligence ? C'est pourquoi, nous vous demandons à tous de rester mobilisés en participant aux assises de la science politique que nous organisons le 14 mai prochain avec les deux autres associations de la discipline - l'AFSP et l'AECSP - et lors des discussions des états généraux de la recherche.

C'est là une autre raison de se déclarer en lutte. Le travail entrepris par nos précurseurs en 1996 commence à porter ses fruits et l'ANCMSP est reconnue pour son travail. C'est ainsi qu'à l'occasion de la composition de Comité d'Initiative et de proposition (CIP) chargé d'organiser les états généraux de la recherche, notre

trésorière a été choisie pour représenter la discipline et les doctorants/jeunes docteurs précaires.

Ce travail de définition des enjeux de la recherche à venir, nous conduit à être extrêmement vigilant et actif pour éviter de rater le train des réformes en cours.

Les données publiées dans ce numéro concernant les postes ouverts et les qualifiés CNU nous montrent l'extrême concurrence qui existe entre les candidats pour de faibles ouvertures en termes de postes. Par ailleurs, les discussions que nous menons avec nos collègues des sciences « dites dures » témoignent de la parfaite méconnaissance de la réalité de la recherche à l'Université. Il faut donc être présent dans les instances de discussion pour éviter de se faire imposer un statut d'étudiant-chercheur qui ne tienne pas en compte de nos spécificités en termes de durée de thèse et de financement.

### **Mettre les choses à plat**

C'est aussi le moment de mettre à plat les choses avec nos pairs. Compte tenu de la conjoncture, comment faire en sorte qu'un doctorant puisse faire une thèse dans un délai raisonnable de 4 ou 5 ans sans que cela soit discriminant pour une future carrière universitaire (nécessairement moins bonne qu'une thèse en 7 ans), ni pour une reconversion à marche forcée vers un autre domaine (éviter le trou noir biographique) ?

Des amorces de réponses sont présentées dans ce numéro spécial grossi de 4 pages pour pou-

voir mieux débattre. Comme d'habitude nous vous invitons à vous servir de la liste et de notre mail ([ancmsp@yahoo.com](mailto:ancmsp@yahoo.com)) pour nous faire connaître votre point de vue.

Vous pouvez aussi vous servir de notre site Internet, créé en janvier pour compléter votre information et nous apporter vos commentaires. Alors rendez vous sur [www.ancmsp.org](http://www.ancmsp.org) !

## Sommaire

- édito, p. 1
- les recrutements MCF, p. 2-4
- Retour sur le salon des thèses, p. 5
- Les sciences dures et nous, p. 6-7
- AG, p. 7
- Les assises de la science politique, p. 8-9
- La mobilisation pour sauver la recherche, p. 10-16

O  
U  
R  
S

### Systeme D

c/o Université de Paris I  
Département de Science  
politique  
17, rue de la Sorbonne  
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication  
Nicolas Hubé

Rédacteur en chef  
Magali Boumaza

#### Comité de rédaction

Hélène Combes

Ivan Chupin

Philippe Blanchard

Nicolas Mariot

Emmanuel Taieb

Khadija Attou

Olivier Grojean

Aysen Uysal

Stéphanie Ronda

Vincent Nguyen Van Hai

# Dessines moi un poste de Maître de conférences

Etablissement et référence du poste	Fléchage éventuel
Université de Besançon : 0056*	
Institut d'études politiques de Bordeaux : 0037	relations internationales
Université de Marne-la-Vallée : 0239**	sciences politiques générales et analyse des conflits
Université Paris-VIII : 1028***	
Université Lille-II : 0863****	sociologie politique
Université Lyon-II : 0786	sociologie politique
Université de Nice : 1081	Europe et relations internationales
Université de Reims : et 24e section : 0292	
Université Strasbourg-II : 0448	

## Postes de maître de conférences en 4e section (J.O n° 49 du 27 février 2004 page 3987)

*C'est le JO qui fait foi, en ce qui concerne l'absence de fléchage et le numéro de poste. Les informations fournies ci-dessous sont celles disponibles sur les sites des universités ou alors fournies par les membres des commissions.*

\* Disponible sur le site. Mission d'enseignement et responsabilités pédagogiques ; Domaine de formation : Droit-Economie-Gestion ; Filières de formation concernées : Droit et AES ; Disciplines enseignées : Politiques sociales. Les enseignements peuvent se dérouler dans tous les sites et tous les cycles de l'Université de Franche-Comté, se répartissent en cours magistraux et enseignements dirigés, éventuellement travaux pratiques

\*\* Disponible sur le site. Enseignement : Science politique générale et histoire des idées politiques contemporaines. Théories politiques, relations internationales et l'articulation entre les deux. Recherche : Analyse des conflits. Problématiques de la guerre et de la paix. Etudes de diplomaties. Laboratoire d'accueil : Institut Culturel d'Analyse des Relations Internationales et de l'Europe (ICARIE)

\*\*\* A Paris 8, il y a des infos contradictoires entre ce qui est publié au JO (poste non fléché) et ce qui est disponible sur le site de l'université (poste fléché genre et politique). Cette information a été fournie par Yves Sintomer.

\*\*\*\* Précision de Frédéric Sawicki concernant le poste de Lille-II : « Concernant le profil recherche

vous connaissez les orientations du CERAPS, donc tous les candidats travaillant sur ce qui touche aux organisations politiques au sens large, aux mobilisations, à la sociologie des comportements et des identifications politiques, à la sociologie des acteurs publics conviennent. Nous n'avons pas une priorité particulière à l'intérieur de ces différents thèmes. Le fait que les candidats aient travaillé sur la France ou d'autres pays n'a pas d'importance. Le fait d'être capable de manier plusieurs méthodes de recherche et de ne pas être monomaniacque (c'est-à-dire d'avoir travaillé sur différents terrains) sera bien sûr un plus. Pour les cours, nous avons des besoins classiques (sociologie politique, méthodologie des sciences sociales) mais aussi sociologie générale, sociologie des organisations. Il ne faut pas avoir peur d'affronter de gros amphis et être prêt éventuellement à faire un cours à l'antenne se situant à Cambrai »

### Autres recrutements:

A noter aussi les autres recrutements du CNRS (<http://www.sg.cnrs.fr/drhita/concoursita/2004/index.html>), en particulier :

- 5 postes d'Ingénieur de recherche en SHS,
- une petite dizaine de post-doctorats en relation avec la discipline sur 200 en tout, avec des définitions de postes très interdisciplinaires ([http://www.sg.cnrs.fr/drhchercheurs/post\\_doc\\_2004/](http://www.sg.cnrs.fr/drhchercheurs/post_doc_2004/)).

Ainsi que le programme « Initiative post-docs » consacré à l'aide au retour des chercheurs français à l'étranger : 100 postes pour l'ensemble des disciplines (<http://www.recherche.gouv.fr/appe/2004/programmepostdoc.htm>).

## Composition des commissions de spécialistes

### IEP de Bordeaux:

sélection candidats pour audition : mardi 11 mai  
et audition le jeudi 27 mai

PR titulaires : D. Battistella (Bx 4); M. Bergès  
(Bx4) JL Martres (Bx 4) ; J. Roche (Paris 2) ; JL  
Loubet del Bayle (Toulouse 2)

PR suppléants: Ch. Blayot; A. Pouille ; D. La-  
vrouff ; C. Zorgib ; P. Beneton

MC Titulaires : N. Blanc-Noël (Bx 3); D. Darbon;  
(Bx 4); M. Paoletti (Bx 4) ; F. Dieu (Toulouse II)  
P. Corcuff (IEP Lyon)

MC Suppléants : C. de Montgolfier (Bx 3); MF  
Verdier (Bx 4); B Yvars (Bx 4) ; G. Camilleri  
(Perpignan)

### Université de Nice:

Sélection candidats pour audition : lundi 3 mai et  
audition le lundi 24 mai

Professeurs BIDEGARAY Christian (4° S); BOU-  
VET Laurent (4° S); CAMAU Michel (4° S);  
CRETTEZ Xavier (4° S); HEURTIN J.Philippe  
(4° S) MANN; Patrice (19° S); RIDEAU Joël, (2°  
S); VON BUSEKIST Astrid (4° S)

Maîtres de conférences : BALANS Jean-Louis  
(4° S) ; BERTHIER Bruno (3° S) ; BREGI Jean  
François (3° S); LEONETTI Antoine (2° S); MER-  
CIER Arnaud (4°S); MILLET DEVALLE Anne (2°  
S); PINA Christine (4° S); TOURNIER Vincent  
(4° S); VASSORT ROUSSET Brigitte (4° S)

### Université Paris 8 :

Sélection candidats pour audition: lundi 10 mai et  
audition le mardi 25 mai

COLLEGE A : PROFESSEURS PARIS 8  
LINDENBERG Daniel (suppléant BINCZAK Pas-  
cal); MAIRET Gérard (suppléant NAVET Georges);  
SINTOMER Yves (suppléant LAE Jean-  
François); GUILLARME Bertrand (suppléant GI-  
BLIN Béatrice); DEMICHEL Francine (suppléant  
PENISSON Pierre)

### PROFESSEURS EXTERIEURS:

DODIER Nicolas (suppléant MOUCHARD Da-  
niel); DOBRY Michel (suppléant SIMEANT Jo-  
hanna); MATONTI Frédérique (suppléant PUDAL  
Bernard)

### COLLEGE B : MCF PARIS 8

VAKALOULIS Michel (suppléant THEVENIN Ni-  
cole-Edith); KIAN-THIEBAUT Azadeh (suppléant  
ELMAS Hasan); VARIKAS Eleni (suppléant  
ACHCAR Gilbert); MALER Henri (suppléant MO-  
RENO Hugo) ; ROUSSEL Violaine (suppléant

COHEN James)

### MCF EXTERIEURS

SOMMIER Isabelle (suppléant ROZIER Sabine) ;  
LEFRANC Sandrine (suppléant FAVAREL-  
GARRIGUES Gilles) ; LEIBOVICI Martine  
(suppléant COLLOVALD Annie)

### Université Marc Bloch (Strasbourg 2) :

Sélection des candidats pour audition mardi 4  
mai. L'audition : lundi 17 mai.

Le recrutement est effectué par la commission de  
l'UFR de Sciences sociales de l'UMB :

David Le Breton, Freddy Raphaël, Christian de  
Montlibert (président), Patrick Watier, Arlette Bo-  
thorel, Patrick Champagne, Gilbert Vincent,  
Chantal Blayo, Bertrand Hell, Annie Guedez,  
Alain Ayerbe, Isabelle Bianquis, Patrick Colin,  
Brigitte Fichet, Colette Mechin, Myriam Klinger,  
Juan Matas, Joseph Romano, Ming Anthony,  
Monique Legrand.

Eric Agrikoliansky (Paris IX), Hélène Michel (IEP  
Strasbourg), Didier Georgakakis (Strasbourg 3)  
et Vincent Dubois (Université de Metz) ont  
été sollicités pour avis consultatif.

### Lille 2 :

Professeurs : Titulaires (Suppléants)  
BLONDIAUX Loic (FRANCOIS Bastien); HAS-  
TINGS Michel (JAMIN Christophe); MATHIOT  
Pierre (COSTA Delphine) ; SAWICKI Frederic;  
(HEUSCHLING Luc); SIMEANT Johanna  
(MATONTI Frederique); THIEBAULT Jean-Louis  
(PELLET Remi); WALLON-LEDUCQ Christian-  
Marie (LAVENUE Jean-Jacques); POIRMEUR  
Yves (Versailles) (FROGNIER André-Paul  
(Louvain)) ; SUREL Yves (IEP Grenoble)  
(CONTAMIN J-Gabriel(Artois); RAYNAUD Phi-  
lippe (PARIS 2) (VON BUSEKIST Astrid (IEP  
Paris))

M.C.F. : BACHELET Frank (LETON André); BO-  
NIFACE Pascal (CROWLEY John (IEP Paris) ;  
DERVILLE Gregory (GOIRAND Camille); LAU-  
NAY Stephen (LEFEBVRE Remi) ; MOREL Lau-  
rence (GUIRAUDON Virginie (CNRS CRAPS));  
STRUDEL Sylvie (BUCHET DE NEUILLY Yves)  
; VILLALBA Bruno (LAURENT Annie (CNRS  
CRAPS)); DORMAGEN Jean-Yves (PARIS 1)  
(HAEGEL Florence (IEP PARIS)); DAUVIN Pas-  
cal (VERSAILLES) (VEDEL Thierry (IEP PA-  
RIS)); CAUTRES Bruno (IEP GRENOBLE)  
(DUCHESNE Sophie (IEP PARIS))

## LE PARADOXE DISCIPLINAIRE : QUALIF' mais jamais calife

**79** qualifiés pour 241 dossiers de candidature (32,7%) et 206 dossiers effectivement déposés (38,3%). On est très proche des proportions de l'an dernier où il y avait eu 63 qualifiés pour 167 dossiers effectifs (37,7%). La différence principale tient au nombre supérieur des dossiers qui ont été soumis cette année".

Petit rappel : l'ANCMSP a été créée en 1996 en réaction à la pénurie de postes. De jeunes docteurs en science politique n'acceptaient pas d'avoir "sacrifié" des années de leur jeunesse consacrées à la production de savoirs utiles sans reconnaissance.

Huit ans après l'ANCMSP ne peut que se féliciter de la qualité des thèses soutenues dans les différents centres de recherches et donc de la qualification de leurs auteurs à la liste d'aptitude aux fonctions des MCF.

### **Frustration et empathie**

Une générosité paradoxale quand on sait que le contingent de candidats au métier d'enseignant-chercheur, qualifiés pour 4 ans augmente chaque année alors que les postes ouverts au concours sont en constante diminution. L'addition des qualifiés des 4 dernières années montre que, potentiellement, 250 docteurs peuvent se

présenter au concours cette année. Cette année on assiste au retour de 15 anciens candidats précédemment qualifiés.

Un nombre important qui présente, toutefois l'avantage de sauvegarder de manière apparente l'unité de la discipline: « en prendre 70 satisfait la communauté scientifique: chaque école s'y retrouve. Avec 40 qualifiés, on va s'entredéchirer », glisse un professeur.

Les présidents de commissions reconnaissent d'ailleurs que, désormais, ils doivent choisir leur élu parmi 80 dossiers. Il y a quelques années le choix ne s'opérait que sur une quarantaine de candidatures. Certains titulaires avouent être soulagés de ne pas avoir à siéger dans une commission de spécialistes, tant le choix est difficile et l'issue de la procédure "douloureuse".

L'ensemble des acteurs de la discipline éprouvent un malaise par rapport à cette situation paradoxale : frustration chez les docteurs non recrutés, quasi empathie de leurs recruteurs.

A l'heure où le ministre de l'Education nationale annonce la création de 700 postes d'enseignants-chercheurs à l'Université pour 2005, la discipline, et plus largement les SHS, doivent se mobiliser pour que ces déclarations d'intention ne restent pas un vœu pieu.

### Liste des qualifiés au CNU en science politique

*Cette liste a été élaborée à partir de plusieurs informations que nous avons recoupées. Pour autant, elle ne revêt aucun caractère officiel, le CNU n'ayant pas tenu à rendre public la liste. Il est donc possible qu'un oubli ait pu avoir lieu.*

Achin (Catherine) ; Aromataro (Silvano) ; Aucante (Yohann) ; Baisnée (Olivier) ; Baudino (Claudie) ; Berra (Sylvia) ; Belova épouse Gille (Olga) ; Ben Mabrouk (Taoufik) ; Beroud (Sophie) ; Blanchard (Arnaud) ; Bobineau (Olivier) ; Bosc (Christel) ; Bourgou (Taoufik) ; Bussat (Virginie) ; Campana (Aurélié) ; Charbit (Myriam) ; Coeurdray (Murielle) ; Cohen (Antonin) ; Crespin (Renaud) ; De Blic (Damien) ; Deluchey (Jean-Francois) ; Dematteo (Lynda) ; Deslaurier (Christine) ; Dumoulin (David) ; Ethuin (Nathalie) ; Feron (Elise) ; Ferrie (Jean-Noel) ; Frinault (Thomas) ; Gobille (Boris) ; Hamman (Philippe) ; Hauray (Boris) ; Heimerl (Daniela) ; Helly (Damien) ; Ironnelle (Bastien) ; Israel (Liora) ; Lambert (Frederic) ; Larbiou (Benoit) ; Larzilliere (Penelope) ; Ledigol (Christophe) ; Le Goff (Tanguy Claude) ; Leconte (Cecile) ; Magni Berton (Raul) ; Maguer (Azilis) ; Marrel (Guillaume) ; Martinat épouse Lepilliez (Francoise) ; Martinez (Frederic) ; Mattina (Cesare) ; Meon (Jean-Matthieu) ; Michel (Laura) ; Milet (Marc) ; Modoux (Magali) ; Molle (Frederic) ; Montane (Michel-Alexis) ; Moore (Damian) ; Palomares (Elise) ; Pelluchon (Corine) ; Perreau-Saussine (Emile) ; Philippe (Sandra) ; Pierru (Emmanuel) ; Poirier (Philippe) ; Quiviger (Pierre-Yves) ; Radica (Gabrielle) ; Rigoni (Isabelle) ; Roldan (Dario) ; Rucker (Laurent) ; Ruget (Vanessa) ; Sainsaulieu (Ivan) ; Sauger (Nicolas) ; Segatti-Kazadi Wa Kabwe (Aurelia) ; Seguin (Eve) ; Serrano (Silvia) ; Siblot (Yasmine) ; Sol (Thierry) ; Sonnleitner (Willibald) ; Tissot (Sylvie) ; Travers (Emeric) ; Vazeilles (Isabelle) ; Venel (Nancy) ; Verrier (Benoit).

## Un salon des thèses pour quoi faire ?

*Le 7 novembre dernier s'est tenu à Paris, le troisième salon des thèses organisé par l'AFSP. Une bonne occasion, comme chaque année, de croiser nos amis de Brigitte Perrucca du Monde de l'Education et Emmanuel Kessler, de Public Senat... et de nous faire proposer un stage non-rémunéré en guise de post-doc. L'occasion, aussi, pour l'ANCMSP de rappeler sa ligne.*

Lorsqu'il nous a été proposé de participer à ce troisième salon des thèses, l'ANCMSP, s'est posée la question : un salon des thèses pour quoi faire ?

En effet, forts des deux expériences passées, nous en sommes arrivés au constat plutôt pessimiste que la visibilité du docteur en science politique est assez réduite pour pas dire nulle vis-à-vis de ses collègues sortis de DEA ou de DESS.

De plus, on a pu constater que la table ronde ayant eu le plus de succès a été celle sur... l'enseignement et la recherche et non celle sur les carrières *ad-hoc* de la science politique. Or la conjoncture ne laisse pas présager une croissance des postes à l'université.

Lors d'échanges avec des professionnels présents au salon (cf. chapô), nous avons pu constater leur méconnaissance de nos profils. Aujourd'hui la science politique semble mener à tout sauf à l'enseignement. Nous tentons donc d'apporter des éléments de réponse à ce que sont les métiers de la science politique, bien qu'il manque à l'heure actuelle, une étude précise permettant de repérer quel est le devenir des jeunes docteurs en dehors de l'université.

L'ANCMSP reste une association qui défend une plus grande prise en compte de l'enseignement et de la recherche. Sur ce point, nous continuons à nous battre pour donner un statut à ceux qui travaillent sur les contrats de recherche. Leur situation s'apparente fortement à celle des intermittents. La logique du gouvernement tend à une précarisation plus grande des chercheurs. Il faut clairement se positionner contre cette dérive, de concert avec toutes les associations professionnelles concernées.

### **Et si l'on ne trouvait pas de postes ?**

Face à la conjoncture, nous devons aussi repenser le statut et la visibilité sociale des docteurs en science politique. C'est là la raison d'être de ce salon, tel que nous le percevons.

Il faut assurer la promotion des docteurs en science politique, dont les compétences ne sont

pas seulement celles d'intellectuels reclus dans leur tour d'ivoire mais celle de personnes ayant su gérer et mener à bien un projet (avec une gestion de son budget d'enquête), ayant acquis des savoir-faire tels que la conduite d'entretiens, la construction et l'administration de questionnaire, l'évaluation de politique publique, propres à être valorisés dans les secteurs publics, para-publics ou privés.

Valoriser ces savoir-faire, c'est aussi permettre de créer des liens de collaboration entre la recherche et les secteurs privés pouvant rendre moins aléatoires les collaborations entre les laboratoires de recherche et ces éventuels financeurs.

### **Mon royaume pour une plaquette**

Nous appelons donc à la création d'une plaquette didactique sur les compétences des docteurs, que les recruteurs pourraient se procurer facilement et que le candidat pourrait s'approprier à sa guise. Cette plaquette serait diffusée auprès de grands groupes mais aussi à l'intérieur des universités afin d'y faire mieux connaître cette discipline (trop ?) souvent rangée du côté d'une science des sondages et des élections.

Il convient, pour cela, de se donner les moyens sur l'année (et pas seulement à l'occasion de ce salon) pour faire un véritable travail d'information, de diffusion, de relais entre docteurs et professionnels. Cela passe aussi par la création d'un site ou d'une plate-forme ressource de la discipline avec diffusion des appels d'offre pour les contrats de recherche (dont nous ne pouvons que déplorer les procédures obscures d'attribution), des offres d'emploi diverses (MCF, ATER, vacation, privé, etc.), des post-docs, des postes précaires du CNRS (puisqu'ils existent désormais), et des autres emplois dans le privé appelés de nos vœux.

Il s'agit là d'un défi à relever par l'AFSP en collaboration avec toutes les écoles doctorales impliquées avec la science politique. Bien que la recherche de débouchés en dehors de l'Université et la Recherche ne soit pas la vocation première de notre association, nous sommes malgré tout disposés à y collaborer.

## **Extension du domaine de la lutte : week-end au pays des sciences « dures »**

*Les 18 et 19 octobre dernier, l'assemblée générale de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC, ex-CEC) se tenait à Paris. Au cœur des inquiétudes, le projet gouvernemental de précarisation de la recherche publique prévoyant la transformation de postes de titulaires en contrats à durée déterminée. L'occasion pour l'ANCMSP et l'association Droit d'entrée (DDE) de tenter de faire valoir les spécificités des sciences humaines et sociales (SHS). Compte-rendu de nos envoyés spéciaux.*

Les fossiles de l'institut de paléontologie humaine de Paris n'avaient qu'à bien se tenir. Au cœur du grand amphi où se tenait l'AG de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC)(1), l'ancienne CEC, la revendication de Wenceslas Lizé, membre de Droit d'entrée (2) fait l'effet d'une bombe. « Nous réclamons le doublement du nombre d'allocations en sciences humaines et sociales », explique-t-il. Un tel désir de rééquilibrage clôture un exposé d'une vingtaine de minutes d'une recherche réalisée (par internet) auprès de 749 docteurs soulignant la relative faiblesse du taux de financement des thèses en sciences humaines (3).

En effet, en France, 38.000 doctorants réalisent une thèse en SHS contre 20.000 en sciences dites dures. Or, sur 4.000 allocations, les sciences humaines n'ont bénéficié cette année que de 1177 allocations contre 2701 pour les sciences dites dures. « Une mesure de ce type nous semble donc aller vers plus de justice et c'est pour cela que nous demandons le soutien des autres associations », précise Wenceslas Lizé reprenant la position commune dégagée par l'ANCMSP et DDE.

« En sciences sociales, le taux d'abandon pour les doctorants est de 50%, rétorque Michel Dron, membre du conseil des écoles doctorales de Paris XI (Orsay). Il est d'ailleurs presque le même qu'il s'agisse des allocataires ou de personnes non financées ». L'objection ne manque pas de poids : selon lui, le déficit d'encadrement dans les thèses en SHS favoriserait les abandons ce qui discréditerait auprès du Ministère toute tentative de rééquilibrage éventuel du nombre d'allocations en faveur des sciences humaines.

Tout cela au nom d'un principe (d'ailleurs pas totalement absurde...) de non gaspillage des dépenses publiques. A cela s'ajoute une objection

en terme de finalisation du travail. Selon des chiffres communiqués lors de l'AG, en moyenne, ce sont 4.000 thèses qui seraient soutenues par an en SHS contre 6.000 en sciences dures.

La question reste de savoir si les « sciences dures » échappent à cet important taux d'abandon et si l'inégale allocation des ressources peut se justifier de la sorte par une approche centrée sur l'(in)aboutissement des thèses.

### **Référentiel entrepreneurial**

Puis, c'est la question de la « valorisation des compétences du jeune docteur » qui est au cœur des débats. En clair, il s'agit de se demander comment le récent diplômé peut se vendre.

Question qui se pose avec acuité dans les sciences politiques à l'heure où la recherche publique apparaît de plus en plus aux jeunes docteurs comme une lointaine chimère. Prenant appui sur cette conjoncture morose des emplois scientifiques, un consensus s'établit entre les associations de sciences dures et certaines associations de sciences humaines pour rappeler la « nécessaire valorisation des compétences » dans le monde de l'entreprise. D2R2, une association de SHS de Rennes 2 emploie le terme de « référentiel de professionnalisation » pour souligner que les doctorants ont des compétences à offrir et qu'ils doivent en être conscients. Une proposition réaliste qui laisse sceptiques les représentants de l'ANCMSP et de DDE. Car reste à déterminer comment un tel référentiel peut se concilier avec l'éventualité d'une recherche publique censée être « désintéressée ».

### **Parent pauvre**

Sur le plan de l'insertion professionnelle, SHS et « sciences dures » peinent à parler d'une seule voix (4) du fait de débouchés très disparates. Si les uns s'inquiètent de la baisse d'attractivité

des carrières dans le public (salaires jugés trop faibles...), l'ANCMSP et DDE précisent que, du fait de la raréfaction des postes de maîtres de conférence, ce sont les perspectives d'emplois en tant que telles qui sont menacées. Passées ces divergences, qui se résument à peu de choses près à rappeler que les SHS sont « le parent pauvre » des sciences (c'est une position de principe pour nous, je crois...), les jeunes chercheurs se rejoignent dans la dénonciation des projets gouvernementaux de précarisation de l'emploi public. Une motion s'opposant à la transformation des postes de chercheurs titulaires en CDD de 3 et 5 ans renouvelables a d'ailleurs été adoptée en fin de week-end.

Et, puis, d'un point de vue prébendier, les résultats de cette participation n'ont pas été totalement vains. Aurélie Peyrin de DDE a été élue trésorière au sein du nouveau bureau de la CJC. Des efforts payants donc...

(1) La Confédération des enseignants chercheurs (CEC) s'appelle désormais la Confédération des jeunes chercheurs (CJC) à la suite d'un changement de nom en 2003. L'ANCMSP est membre de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC) qui regroupe une trentaine d'associations de doctorants et de jeunes chercheurs, essentiellement issues du monde des « sciences exactes ». Pour plus d'information, il est possible de consulter le site de la CJC (<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>).

La CJC est un endroit de lutte pour l'ANCMSP pour faire valoir les spécificités des sciences sociales. Elle y participe depuis . La Confédération des jeunes chercheurs détient un siège au Conseil national supérieur de l'enseignement et de la recherche (CNESER) depuis 2002, ce qui en fait la 3<sup>ème</sup> organisation représentative pour les maîtres de conf et assimilés. A ce titre, elle constitue l'un des interlocuteurs privilégiés du Ministère de la recherche pour tout ce qui concerne les chercheurs-doctorants.

(2) Droit d'entrée (DDE) est une association de sciences humaines et sociales créée en mars 2002.

(3) Cette étude sera mise en ligne prochainement sur le site de DDE (<http://droit.dentree.free.fr/textes/>). Par ailleurs une autre enquête sur la situation des jeunes doctorants réalisée en 2003 par Addoc-Biodocs deux associations de sciences « exactes » de Paris XI sera bientôt disponible sur le site (<http://www.addoc.u-psud.fr/>).

(4) Cela dit, certains pans des sciences « dures » se rapprochent parfois étroitement des revendications des sciences humaines et sociales du fait d'horizons professionnels également fortement obscurcis. Mais, ils relèvent plus de l'exception que de la règle

## AG de l'ANCMSP 2004 Entre victoire et vigilance

*Les chercheurs ont obtenu satisfactions 550 postes de titulaires au CNRS et plusieurs centaines de postes dans l'université. Pour autant quelle sera leur ventilation ? On peut craindre le pire quand on sait que notre discipline est considérée comme "surnuméraire" (cf. Rapport Larroutourou - CNRS). L'ANCMSP se doit de garder un oeil lors de la discussion du collectif budgétaire pour que dès la session d'automne 2004 (la "session de rattrapage"), un nombre de postes significatifs soit mis au concours des MCF en 2005.*

### 1. L'ANCMSP un acteur incontournable de la discipline ?

Bilan moral de l'association pour l'année écoulée présenté en quelques points : pétition "Qui veut la mort des SHS?"; participation d'Hélène Combes au CIP ; participation de l'association dans l'organisation des différentes manifestations de la discipline (salon des thèses, Assises...).

### 2. L'ANCMSP une association de services ?

Rapport financier; entre adhésions et usage utilitariste de la liste ; la nécessité d'une indépendance financière pour garder son autonomie et sa liberté de ton ; adhésion des institutionnels (Ecoles doctorales) ou abonnement à Système D ?

### 3. L'ANCMSP pour une transparence des recrutements !

Bilan intermédiaire de la procédure de recrutement MCF (sur les compositions de commissions de spécialistes, sur la coordination des dates d'audition...).

### 4. L'ANCMSP, lobbyiste de la discipline !

Ses relations avec l'AECSP, AFSP; sa vigilance sur les discussions budgétaires; ses réflexions sur la mise à plat du système de la recherche en SHS.

**L'ASSEMBLÉE GENERALE AURA LIEU LE SAMEDI 15 MAI de 14 heures à 17 heures A LA SORBONNE\* et poursuivie dans les cafés environnants.**

\*(la salle sera communiquée ultérieurement sur la liste de diffusion et mise en ligne [www.ancmsp.org](http://www.ancmsp.org))